

DIRECTION
des
AFFAIRES COMMUNALES

REPUBLICQUE FRANCAISE

4ème Bureau

Distributions
d'énergie électrique

Service National
ELECTRICITE DE FRANCE

Ligne à 225KV
AUBE-PORCHEVILLE

Etablissement de servitudes

Commune de **MEZIERES-sur-SEINE**

PREFECTURE DE SEINE-et-OISE

Le Préfet de Seine-et-Oise
Officier de la Légion d'Honneur

Vu la loi du 15 juin 1906 sur
distributions d'énergie électrique
notamment l'article 12, modifié par
cret-loi du 12 novembre 1938, rel.
l'établissement de diverses catégori
servitudes;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électr
du gaz, notamment l'article 35;

Vu le décret n°50-460 du 7 juin 1950 portant règlement d'adm
tion publique pour l'application de l'article 35 de la loi du 8
1946, en ce qui concerne notamment la procédure pour l'établisse
servitudes prévues par la loi du 15 juin 1906 ;

Vu l'arrêté de M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce,
du 26 juillet 1954 (J.O. du 28 août 1954) déclarant d'utilité pu
les travaux de construction de la ligne de transport d'énergie é
que à 225KV AUBE-PORCHEVILLE;

Vu la demande présentée, le 8 juillet 1955, par le service nat
ELECTRICITE DE FRANCE (Direction de l'Equipement du réseau de tra
en vue de l'établissement dans la commune de **MEZIERES-sur-SEINE**
sur les propriétés privées mentionnées à l'état annexé au dossier
servitudes légales d'appui, d'implantation, de passage, d'ébranchage
d'abatage, pour permettre la construction de la ligne à 225KV AUBI
PORCHEVILLE.

Vu l'arrêté préfectoral du **16 décembre 1955** prescrivant
à l'enquête dans la commune de **MEZIERES-sur-SEINE** du
joint à la demande d'établissement de servitudes susvisée;

Vu les résultats de l'enquête ouverte du **28 décembre 1955** au
1956

Vu le rapport de M. l'Ingénieur en chef de la 1ère Circonscri
électrique, du **24 janvier 1956**;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préf

A R R E T E

ARTICLE Ier- Sont approuvées les dispositions du projet de joint à la demande ci-dessus visée présentée par le service nat. ELECTRICITE DE FRANCE (Direction de l'Equipement du réseau de transport) en vue de l'établissement de servitudes dans la commune de **MEZIERES-sur-SEINE** sur les parcelles indiquées ci-

Désignations cadastrales	NOM, Prénoms et domicile du propriétaire	Nature des servitudes
Sec : n°	Lieu-dit	
tion : de la	dit	
parcelle :		
A : 341	Les Fondis	ETAT par l'ADMINISTRATION DES DOMAINES (biens vacants et sans maître) 6, avenue de Paris, à VERSAILLES
A : 348	d°	
G : 41	Le Perd-	Sté Anonyme des CEMENTS FRANCAIS DE PORTLAND, à GUERVILLE
G : 43	Temps	
G : 195	Derrière	
G : 194	L'Aunay	
G : 194	Carteron	
H : 147	L'Aunay	

surplomb: 20
abatage; zon
grevée de s
tudes: 100m²
surplomb év
abatage; 20
grevée de
80m²
surplomb: 15
pylône n° 314
grevée de se
des: 200m²
surplomb: 50
surplomb: 16
surplomb: 11
pylône n° 313
grevée de se
200m²

ARTICLE 2 - Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Les indemnités qui pourraient éventuellement être demandées pour les servitudes imposées seront, à défaut d'accord amiable réglées en premier ressort par le Juge de Paix.

ARTICLE 3 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture et le Sous-Préfet de **MANTES-la-JOLIE** sont chargés, chacun ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont mention sera adressée :

1° à M. le Maire de **MEZIERES-sur-SEINE** chargé de le notifier à chacun des propriétaires des parcelles visées par l'article premier.

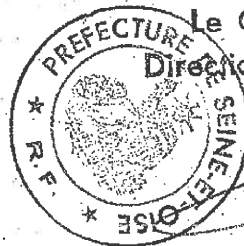
2° à M. l'Ingénieur en chef de la 1ère circonscription électrique chargé de le notifier au service national ELECTRICITE DE FRANCE (Direction de l'Equipement du réseau de transport 5 et 7, avenue du Coq, PARIS 9ème).

VERSAILLES, le - 1 FEVR 1956

Le Préfet de Seine-et-Oise
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Pierre AUBERT

Pour copie conforme.

Le Chef du 4^e Bureau de la
Direction des Affaires Communales



Aubert

Transmis pour notification à M. le Directeur
de l'Equipement du Réseau de Transport - ELECTRICITE
DE FRANCE - 7, Avenue du Coq - PARIS.

Paris, le 16 Février 1956,

L'INGENIEUR EN CHEF DE LA 1ère CIRCONSCRIPTION ELECTRIQUE

L'ingénieur

